

RAPPORT N° 02/6-66
au Conseil Municipal

OBJET

DENOMINATION DU PARC DES EXPOSITIONS ET DES CONGRES
DE LA VILLE DE SAINT-DENIS

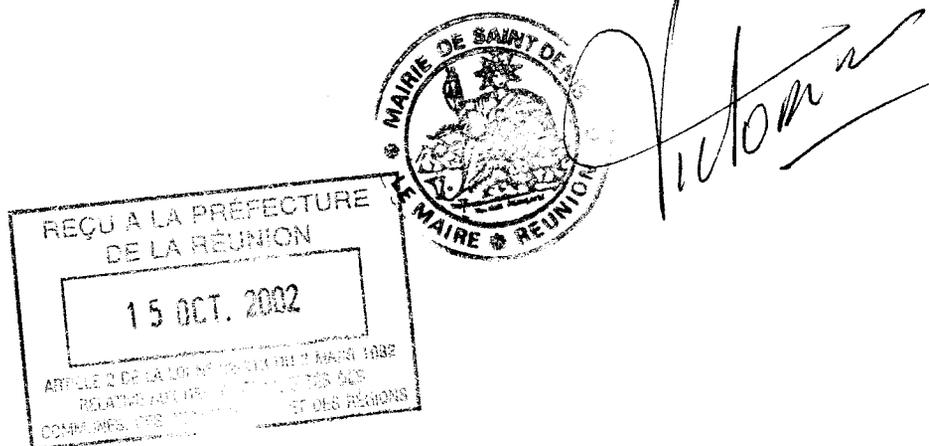
Depuis 1984, la Commune dispose d'un équipement dédié aux manifestations de promotion économique, au sein duquel des expositions et des foires ont permis à des entreprises réunionnaises de se développer.

Pour rendre hommage à Monsieur Auguste LEGROS, ancien Maire de la Commune qui a été à l'initiative du Parc des Expositions et des Congrès de la Ville de Saint-Denis, je vous propose aujourd'hui de vous prononcer sur la dénomination de :

PARC DES EXPOSITIONS ET DES CONGRES
AUGUSTE LEGROS.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



DELIBERATION N° 02/6-66
au Conseil Municipal
en séance du vendredi 4 octobre 2002

OBJET

**DENOMINATION DU PARC DES EXPOSITIONS ET DES CONGRES
DE LA VILLE DE SAINT-DENIS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Com-
munes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 02/6-66 présenté par le Maire au nom des Commissions
- Développement Economique, Tourisme et Coopération, - Finances et Admi-
nistration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE
(8 voix contre, dont 1 vote par procuration)**

Adopte la dénomination du Parc des Expositions et des Congrès de la Ville de
Saint-Denis, comme suit :

**PARC DES EXPOSITIONS ET DES CONGRES
AUGUSTE LEGROS.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le **11 OCT. 2002**

**LE MAIRE
René-Paul VICTORIA**

